



- À noter** Réunion d'information collective au Ce.F et en visioconférence, ouverte à tous :
- le lundi 29 avril 2024, de 16 heures à 17 heures
 - le mardi 14 mai 2024, de 17 heures à 18 heures

Définition du métier

La fonction d'assistant de soins en gériatrie consiste en une assistance dans les actes de la vie quotidienne des personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer et de leur entourage. Les activités réalisées visent la stimulation sociale et cognitive des capacités restantes. L'assistant de soins en gériatrie contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement, et de leurs aidants. Il contribue à restaurer ou préserver leur autonomie, à maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes, à prévenir les complications et situations d'isolement.

Public concerné

La formation s'adresse :

- aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux et auxiliaires de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ;
- demandeurs d'emploi diplômés aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux ou auxiliaires de vie sociale.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accès et l'aménagement des bâtiments sont conformes aux règles d'hygiène et de sécurité, et adaptés à l'accueil des personnes porteuses de handicap et à mobilité réduite.

Modalités d'inscription

La pré-inscription à la formation se réalise en ligne sur notre site www.cef-bergerac.org. **Pour la session 2024, la période de pré-inscription est ouverte jusqu'au 14 juillet 2024.** Dans les cinq jours au plus tard suivant la pré-inscription en ligne, le candidat transmet au Ce.F les informations et documents indiqués au paragraphe "Documents et pièces à fournir pour l'inscription" et non fournis au moment de la pré-inscription. Le dossier d'inscription est complet lorsque toutes les pièces demandées ont été fournies.

Le délai entre l'inscription confirmée et le début de la formation est dépendant de la date de pré-inscription en ligne et de la transmission par le candidat de l'ensemble des pièces demandées. Il est généralement de 1 à 2 mois.

Prérequis

- Être titulaire du diplôme d'aide-soignant, d'aide médico-psychologique, d'auxiliaire de vie sociale ou d'accompagnant éducatif et social spécialité "Accompagnement de la vie à domicile" ou "Accompagnement de la vie en structure collective".
- Être en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Pour les demandeurs d'emploi, un stage obligatoire de 175 heures à réaliser en alternance durant la période de formation dans une structure ou service accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.





Modalités d'accès à la formation

Lorsque le dossier d'inscription est complet, une invitation à débiter la formation est envoyée au candidat.

Objectifs pédagogiques et contenus de formation

Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation d'Assistant de soins en gérontologie [ici](#).

L'assistant de soins en gérontologie doit être en capacité de :

- Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Le contenu de la formation est :

Domaine de Formation 1 (37 heures 30)

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne :

- Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- Les droits de la personne
- Les devoirs du professionnel
- Le projet individualisé
- L'importance fondamentale du travail avec la famille/l'aidant
- Connaissances des réseaux et des différentes structures et services d'accueil
- Le travail en équipe pluri-professionnelle

Domaine de Formation 2 (22 heures 00)

Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie :

- La relation d'aide
- L'accompagnement lors des différents moments de la journée, supports à la relation
- L'alimentation et l'état nutritionnel
- L'accompagnement lors des activités complexes

Domaine de Formation 3 (28 heures 00)

Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues :

- Vie collective
- La famille
- L'importance d'une communication adaptée
- Définition et objectifs des principales activités
- Organisation générale des activités

Domaine de Formation 4 (17 heures 30)

Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé :

- Notions essentielles
- Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne





- Notion de maladie
- Démarche d'observation d'une situation : signes cliniques, changement de l'état clinique, alerte et urgence
- Evaluation
- Les signes psychologiques et comportementaux : repérage, compréhension, éléments favorisant et conduites à tenir
- Fonctions cognitivo-comportementales

Domaine de Formation 5 (35 heures 00)

Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées :

- Situation de soins
- Notions élémentaires sur les principales pathologies gériatriques associées
- Notions de pharmacologie
- Démarche de soins
- Techniques de soins appropriées à la maladie d'Alzheimer
- Dimensions éthiques

Dispenses de formation

Pas de possibilité d'allègements ou dispenses.

Durée et calendrier

La durée de la formation Assistant de soins en gériologie est de 140 heures auxquelles se rajoute un stage de 175 heures uniquement pour les candidats demandeurs d'emploi.

Pour la session 2024, la formation est planifiée entre le mercredi 04 septembre et le vendredi 20 décembre 2024 par regroupement de 2 à 3 jours hors congés scolaires zone A, selon le calendrier prévisionnel suivant :

Mercredi 04, Jeudi 05 et Vendredi 06 septembre,
Jeudi 19 et Vendredi 20 septembre,
Mercredi 02, Jeudi 03 et Vendredi 04 octobre,
Jeudi 17 et Vendredi 18 octobre,
Mercredi 06, Jeudi 07 et Vendredi 08 novembre,
Jeudi 21 et Vendredi 22 novembre,
Mercredi 11, Jeudi 12 et Vendredi 13 décembre,
Jeudi 19 et Vendredi 20 décembre.

Sauf cas particuliers, les horaires sont de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

Ce calendrier est prévisionnel et susceptible d'être modifié. L'engagement d'une session de formation est conditionné à un nombre suffisant de participants. Le Ce.F peut être amené à annuler et/ou reporter une session de formation jusqu'à 10 jours ouvrables avant la date prévue de début de l'action.

Intervenants pressentis

Divers professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social animent les séquences de formation : juriste, éducateur spécialisé, psycho-gérontologue, psycho-sociologue, diététicienne, psychomotricienne, infirmière, cadre de santé, directeur d'IFAS, proche-aidant de France Alzheimer Dordogne, ...





Méthodes et outils mobilisés

Formation en présentiel.

Pédagogie participative et interactive qui alterne apports théoriques et méthodologiques, réflexion collective, débats, et analyse des situations et expérience professionnelles apportées par les participants.

Méthodes pédagogiques affirmative, interrogative, démonstrative et applicative.

Validation et évaluation

Sous condition d'assiduité complète, une attestation individuelle de suivi de la formation est délivrée par le Ce.F, organisme habilité. Dans le cas d'absence, une attestation individuelle de suivi partiel de la formation est délivrée. Celle-ci précise le nombre d'heures et les domaines de formation restant à suivre par le stagiaire pour se voir délivré l'attestation de suivi total de la formation.

Le taux de satisfaction des participants à l'issue de la formation est de 100 % (promotion Bergerac 2023).

Suites de parcours et débouchés

L'assistance de soins en gériatrie est une fonction assurée par les professionnels aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux et auxiliaires de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Ces professionnels exercent auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de soins de suite et réadaptation cognitivo-comportementaux et les USLD.

Le taux d'insertion professionnelle global est de 100 % (promotion Bergerac 2023).

Le taux d'insertion professionnelle dans l'emploi à 6 mois est de 100 % (promotion Bergerac 2023).

Coût et financement de la formation

organisme non assujetti à la TVA

Frais de dossier	50 €uros (frais de gestion administrative et d'admission non remboursables)
Frais pédagogiques	2030 €uros
Coût total	2080 €uros

Les possibilités de financement varient selon le statut du candidat : plan de développement des compétences de l'établissement, aide individuelle de formation (A.I.F.) du Conseil Régional, aide au financement de France Travail, aide individualisée de l'AGEFIPH, autofinancement partiel ou total.

Selon votre statut et le type de financement envisagé, il est recommandé de vous rapprocher de votre employeur ou de l'OPCO de l'établissement, de votre conseiller France Travail, Mission Locale ou Cap Emploi pour avoir toutes les précisions nécessaires.





Documents et pièces à fournir pour l'inscription

Pour tous les candidats

- 1 photo d'identité récente,
- 2 timbres postaux autocollants au tarif en vigueur (20 gr),
- la photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité,
- le curriculum vitæ détaillé et à jour,
- la photocopie du diplôme aide-soignant ou aide médico-psychologique ou auxiliaire de vie sociale ou accompagnant éducatif et social spécialité
- un virement de 50 €uros de frais de dossier (informations RIB en fin de page)

Pour les salarié(e)s hors secteurs sanitaire, social et médico-social et les demandeurs d'emploi

- Le compte-rendu du terrain d'accueil concernant la période de découverte du métier (type PMSMP) ou d'une expérience professionnelle de 10 jours (70 heures) minimum correspondant à l'emploi visé.

Pour un financement par (ou incluant) une Aide Individuelle de Formation

- un justificatif (mail ou courrier) de votre conseiller(ère) France Travail, Mission Locale ou Cap Emploi confirmant le financement de la formation.

Pour un financement incluant une aide financière de l'AGEFIPH

- la copie du courrier indiquant l'attribution d'une aide.

Pour un autofinancement partiel ou total

- un virement du montant du coût total de la formation ou de la partie autofinancée.

À noter pour tout autofinancement, total ou partiel, un échéancier de paiement peut être proposé sous condition d'en faire la demande par courrier à l'attention de la Responsable Administratif et Financier.

Pour un financement par l'employeur

- le courrier de l'employeur confirmant la prise en charge.

L'inscription est effective uniquement lorsque toutes les pièces demandées ont été fournies et le virement des frais de dossier effectué.

Contacts

Maroi AZMIRRA, Assistante de formation, 06.26.29.05.55., maroi.azmirra@johnbost.fr

Camille DUCROCQ, Coordinatrice de formation, camille.ducrocq@johnbost.fr

Référent handicap cef.referenthandicap@johnbost.fr

Informations RIB du Ce.F

Merci de mentionner dans le libellé du virement le nom et le prénom du candidat et la formation envisagée.

Merci d'adresser la preuve du virement par mail à maroi.azmirra@johnbost.fr

Les frais de dossier ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement

Titulaire du compte	Code banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	IBAN	Code BIC
Fondation John Bost CEF 28 boulevard Albert Claveille 24112 BERGERAC CEDEX	12406	00077	00502650908	87	FR76 1240 6000 7700 5026 5090 887	AGRIFRPP824

